

## Bulletin d'inscription

« Séjour de ressourcement à La Ciotat »  
A retourner à Azur Vacances,  
4 rue Gueymard 13600 La Ciotat  
azurvacanceslaciostat@gmail.com Tél. 0442719912

Dates du séjour : .....

### Vos coordonnées

Nom ..... Prénom.....

Date de naissance..... Lieu de naissance .....

Adresse.....

Code postal..... Ville / Pays.....

Tél portable.....

E-mail.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom et prénom : .....

Téléphone et/ou e-mail : .....

Comment avez-vous connu ce séjour ?.....

**Prix du séjour : 1650€**

**Montant de l'acompte : 40 % du séjour soit 660€ à régler à l'inscription**

**Solde 990€ à verser 30 jours avant le début du séjour**

### Mode de règlement

Chèque bancaire ou postal libellé au nom de AZUR VACANCES

Virement bancaire

**Merci de joindre une copie de l'avis de virement.**

IBAN : FR76 3007 7041 4810 0599 0020 011

Vous recevrez une facture après réception du bulletin d'inscription accompagné du chèque d'acompte :

**Conserver un double de ce bulletin** (photocopie recto et verso) avant de nous le renvoyer.

« Je soussigné(e) : (nom) : .....(prénom)..... certifie avoir pris connaissance du descriptif détaillé du séjour, des conditions générales et particulières de vente de « La Ciotadenne » et les accepte totalement.

Date - - / - - / - - - -

Signature

Précédée de la mention *Lu et approuvé*

## Responsabilité

• *La Ciotadenne* ne peut être tenu pour responsable et redevable d'aucune indemnité, en cas de changement de dates, d'horaires avant le début ou pendant le séjour, en particulier si ces modifications proviennent d'événements imprévus ou de circonstances impérieuses, impliquant la sécurité des personnes. Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes donnés par le responsable. Nous ne pouvons être tenus pour responsables des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente ou d'une inaptitude aux conditions du séjour.

**Il est recommandé de demander conseil à son médecin avant de s'engager**

• *La Ciotadenne* agissant en qualité d'intermédiaire entre le client et les prestataires de services (hôteliers, agences locales, transporteurs, etc.) ne saurait être confondu avec ces derniers qui, en tout état de cause, conservent leur responsabilité propre.

• En cas d'annulation imposée par des circonstances présentant les caractères de la force majeure et/ou pour des raisons liées au maintien de la sécurité des personnes et/ou injonction d'une autorité administrative : *La Ciotadenne* se réserve le droit de modifier les dates du séjour prévu si nous jugeons que la sécurité des personnes ne peut être assurée et ce, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

• Si l'un de nos intervenants se trouvait dans l'impossibilité d'effectuer le séjour (problèmes de santé, problèmes familiaux graves, etc.), nous nous efforcerions de le remplacer par un intervenant ayant les mêmes compétences ou proposerions une autre formule. Néanmoins, nous ne pouvons être tenus pour responsable de tout cas fortuit, de force majeure ou du fait d'un tiers, et ces modifications exceptionnelles ne donneraient lieu à aucune indemnisation. Le client ne pourra les refuser.

## Assurances

Seule les cartes visa premier et gold mastercard vous assurent en cas de Covid.

Nous vous recommandons de souscrire à une assurance voyage annulation, urgence proposée par notre agence Azur Vacances La Ciotat.

## Annulation

### • De votre part.

Toute annulation de votre part avant le départ doit nous parvenir par lettre recommandée avec AR.

#### *Frais d'annulation*

*plus de 30 jours avant le séjour : 200€;*

*entre 30 et 21 jours : 25 % du prix du séjour;*

*entre 20 et 8 jours : 50 % du prix du séjour ;*

*entre 7 et 3 jours : 75 % du prix du séjour ;*

*Au cours des 2 jours avant le début du séjour : 100 % du prix du séjour ;*

*Non présentation le jour du début du séjour : 100 % du prix du séjour*

Toute interruption volontaire d'un séjour en cours de votre part n'ouvre droit à aucun remboursement.

En cas d'impossibilité d'effectuer le séjour, vous pouvez nous proposer un remplaçant à la condition expresse qu'il remplisse les mêmes conditions que vous. Vous êtes tenus de nous en informer le plus tôt possible par lettre recommandée avec AR.

• **De notre part.** Si nous étions contraints d'annuler un séjour pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous vous rembourserions l'intégralité des sommes versées. Nos séjours étant soumis à un nombre minimum de 10 participants, si nous devons annuler un séjour qui ne réunirait pas suffisamment de participants, vous en seriez informé au plus tard 21 jours avant le séjour.

**COVID-19 :** Si des symptômes apparaissent avant le départ, nous vous prions de vous faire tester et de nous informer de la situation.

Dans le cas d'un test positif avant le séjour le participant ne pourra prétendre à un remboursement ou à un quelconque dédommagement, n'étant pas un cas de force majeure (article 1218 du code civil).

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre assurance voyage/annulation pour connaître leurs modalités de remboursement en cas de maladie COVID-19.

## Image

Chaque participant autorise « *La Ciotadenne* » à la prise de vue et la publication de son image ceci, sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée. Dans le cas contraire il le signalera par écrit sur le bulletin d'inscription.